

Plan et opérations d'urgence (POU)

Responsable du cours :

Organisations des mesures d'urgence de Terre-Neuve et du Labrador (OMUTNL)

Clientèle cible :

Le cours est conçu pour les premiers répondants (policiers, pompiers, ambulanciers, etc.), les employés municipaux (commis, gestionnaires, entretien, etc.), les employés des hôpitaux/soins à domicile (médical et de soutien), les employés des ministères des gouvernements provinciaux pertinents (Affaires municipales et provinciales, Ressources naturelles, Services sociaux, Santé, etc.), les organisations bénévoles (recherches au sol et sauvetages, opérateurs de radioamateur, Croix-Rouge, etc.) impliqués dans des situations d'urgence et des efforts d'intervention ainsi que d'autres personnes invitées par l'OMUTNL.

Restrictions quant aux participants :

L'attribution des places pour ce cours est fondée sur huit (8) groupes syndicaux (police, incendie, municipal, santé, services sociaux, ministères gouvernementaux provinciaux, ministères gouvernementaux fédéraux et groupes de bénévoles) et pour cette raison, les candidats sont acceptés sur la base du premier arrivé premier servi dans chaque groupe syndical.

Description du cours :

Durée : 3 jours (examen écrit à la fin du cours)

Ce cours est conçu pour permettre aux candidats de participer à une grande variété de sessions, incluant des lectures et des exercices sur papier reliés à la planification et aux opérations des interventions lors d'une variété de situations d'urgence.

Cours préalables :

Il s'agit d'un cours d'introduction qui constitue un cours préalable pour les cours de niveaux avancés offerts par l'OMUTNL ou le Collège de Protection civile du Canada à Ottawa, en Ontario

Taille de la classe :

32

Emplacement du cours :

Le cours sera offert dans une variété d'emplacements partout dans la province

Disponibilité du cours :

St. John's – 6-8 mai 2003
Corner Brook – 13-15 mai 2003
Bonavista – 23-25 septembre 2003
St. Anthony – 7-9 octobre 2003
St. John's – 17-19 janvier 2004
Carbonear – 24-26 février 2004
Clareville – 16-18 mars 2004

Frais :

Aucun frais de cours pour les participants. Les frais de déplacement aller-retour, les frais d'hébergement et les autres dépenses imprévues pour le cours sont à la charge des candidats

Point d'accès :

Paul Peddle
Spécialiste en formation
Organisation des mesures d'urgence de Terre-Neuve et du Labrador (OMUTNL)
Ministère des Affaires municipales et provinciales
50 rue Parade
B.P.8700
St. John's, TNL
A1B 4J6